

# LE DRÔLE DE JEU DES COOPÉRATIVES FORESTIÈRES

Quelle ne fut pas ma surprise de constater dans l'édition de *Recto Verso* de juillet-août 2001 un texte sur la forêt mettant en vedette la position de la Conférence des coopératives forestières du Québec (CCFQ) et de son directeur général, Jocelyn Lessard. Disons qu'il aurait été plus normal de lire la position officielle de l'industrie forestière et du ministère des Ressources naturelles dans *L'actualité* que dans *Recto Verso*.

J'ai suivi de très près le dossier de la forêt et encore de plus près les récents événements de la mise à jour de la Loi sur les forêts et la commission parlementaire de l'automne 2000. J'ai également été associé de très près au film *L'Erreur boréale* et au débat qui suivi a sa diffusion. J'ai aussi coordonné une coalition de groupes sociaux, syndicaux et environnementaux qui demandaient une réforme majeure de la politique forestière québécoise.

Certes, les coopératives forestières ont un discours très ambigu. Elles sont des coopératives de travailleurs forestiers, sylvicoles et de travailleurs de l'industrie forestière. Mais curieusement au cours du débat entourant la diffusion de *L'Erreur boréale*, le discours offi-

ciel des coopératives forestières s'est collé à la position de l'industrie et du ministère. Sur ce point d'ailleurs, citant la position des coopératives forestières, le texte publié dans *Recto Verso* est très clair : « Le débat sur la révision du régime forestier... a souffert d'un déficit d'information et de l'incompréhension du public. » Ce point de vue technocratique appartient à l'industrie et aux autorités du ministère depuis des décennies. Cautionner ce point de vue, c'est considérer que la population québécoise, dont les racines historiques sont fortement liées à la forêt, est complètement déconnectée de ce qui se passe en forêt.

Mais cette position politique des coopératives en faveur du discours officiel de l'industrie et du ministre Jacques Brassard est stratégique dans un débat fortement médiatisé. Les dirigeants de coopératives forestières ont ainsi conservé de bonnes relations d'affaires avec les dirigeants industriels et avec le cabinet du ministre. Le ministre Jacques Brassard se rend chaque année à leur congrès et bravo pour leur lobby. La tempête de *L'Erreur boréale* leur aura servi à améliorer leurs relations d'affaires. En se con-



PHOTO BENOIT AQUIN

**Au sein de plusieurs coopératives forestières, des groupes de travailleurs tentent de se syndiquer.**

nectant aux intérêts dominants de la foresterie, il arrive aux coopératives de se déconnecter

de leurs bases. Au cours des années récentes et au sein de plusieurs coopératives fores- ▶



**VOUS NE VOULEZ PAS PRENDRE LE RISQUE DE RATER UN NUMÉRO?**

**ABONNEZ-VOUS!**

VOUS NE PAYEREZ QUE LES FRAIS DE POSTE ET DE MANUTENTION (toutes taxes incluses)

- Groupe populaire 25\$/an
- Individu 20\$/an
- Institutionnel 25\$/an
- Soutien 32\$/an
- Étudiant ou sans emploi 15\$/an
- À l'étranger  individu 30\$/an
- institutionnel 40\$/an

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE (        ) \_\_\_\_\_ PAIEMENT INCLUS

Faire parvenir votre chèque ou mandat poste à :  
 Revue Vie Ouvrière inc., 1215, rue Visitation, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3B5